

INFORMATION

À Chaque édition des **24 Heures Auto** et de la **Foire du Mans**, les dispositifs liés à la circulation et au stationnement à l'intérieur de la Cité des Pins et Oasis seront reconduits. Ils tiennent compte d'un périmètre élargi pour le secteur Oasis Abri, afin d'assurer la tranquillité des riverains et d'empêcher l'intrusion des véhicules usagers du Centre des expositions.

Toutes les voies d'accès seront fermées à la circulation :

- ▶ pour les 24 heures Auto : **du mercredi à 12h, (pour le premier jour des essais), jusqu'au dimanche à 18h**
- ▶ pour la Foire du Mans : **du mercredi à 12h, jusqu'au lundi à 12h**

▶ Les riverains pourront rejoindre leur domicile à partir de la rue Maryse-Bastié pour la **Cité des Pins**, et à partir de la rue Auguste-Piron pour le **secteur Oasis Abri**. Un contrôle d'accès sera effectué par le service Prévention Sécurité de la Ville du Mans.

▶ Le stationnement dans les voies concernées ne sera autorisé qu'aux seuls résidents. À ce titre, afin de pouvoir différencier les véhicules extérieurs, deux macarons "Riverain" par foyer seront délivrés en indiquant le numéro d'immatriculation. Les macarons devront obligatoirement être apposés de manière visible derrière le pare-brise des véhicules, côté conducteur. Ces mêmes macarons seront à utiliser tous les ans.

▶ Il est possible d'obtenir 2 macarons "Invité" par foyer sur présentation du numéro d'immatriculation du véhicule concerné.

▶ Afin de **remettre les macarons**, une **permanence** sera organisée par le Service Prévention Sécurité **le samedi précédant les 24 Heures Auto et la Foire du Mans, salle du Royal, de 9h à 13h**. Les macarons vous seront remis **uniquement** lors de la permanence, sur présentation d'un justificatif de domicile et des cartes grises des véhicules du foyer.

Tout véhicule non muni de ce macaron sera susceptible d'être verbalisé par nos agents.

Plan de circulation riverains

24h Auto et Foire du Mans



Réalisation : communication externe VDM / LMIM - Imprimeur : IPNS / 2016

Cité des Pins, Oasis Abri



lemans.fr
Service Prévention-Sécurité
02 43 47 39 55



boulevard de la Fresnelierie



Stationnement réservé au riverains et invité(e)s
(Macaron obligatoire)

Extension périmètre 2018

Point d'accès

Fermeture des accès

avenue du Parc des Expositions
rue 223